

Repères pour Agir n°4

Participation des habitants : de l'expression à la co-construction

IREV
Mars 2014



La loi pour la ville et la cohésion urbaine inscrit la politique de la ville dans une démarche de co-construction avec les habitants. Ce principe « historique » de l'action publique en faveur des quartiers en difficulté ainsi réaffirmé a vocation à se traduire de manière opérationnelle dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de cette démarche contractuelle renouvelée. Dans ce contexte, les notions de pouvoir d'agir, de capacitation et d'empowerment qui marquent l'actualité du débat public nous invitent à remettre les objectifs de la participation des habitants des quartiers en chantier et à réaffirmer cette priorité.

L'IREV, centre de ressources Politique de la Ville en Nord – Pas-de-Calais, a saisi l'opportunité de ce moment pour engager une réflexion collective avec différents acteurs de la politique de la ville de la région. Professionnels de collectivités locales, bénévoles associatifs, agents de l'Etat local, acteurs de terrain, etc. ont ainsi participé à plusieurs journées d'échanges, de présentations d'expériences et de débats destinées à **analyser les freins et les conditions de réussite de la participation citoyenne, et au-delà, du développement du pouvoir d'agir des habitants**. De ce croisement des pratiques émergent les modalités d'une association refondée des habitants à la Politique de la ville, et plus généralement à l'action publique. Ces travaux ont également permis de questionner la posture de l'ensemble des acteurs concernés.

Cet ouvrage est le résultat de ce travail collectif, complété par l'analyse des experts et de l'équipe de l'IREV mobilisés au cours et à la suite de l'atelier.

BON DE COMMANDE

Repères pour Agir n°4

Participation des habitants : de l'expression à la co-construction

NOM : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Organisme : _____

Tél. : _____ E-Mail : _____

Adresse : _____

Adresse de facturation : _____

Commande Exemple(s) de « Participation des habitants : de l'expression à
la co-construction »

Repères pour Agir n°4, au tarif unitaire de 12 € TTC + frais de port 3.13 €

Mode de règlement

Chèque de (15,13 € x Exemplaires) = €
(A l'ordre de l'agent comptable du GIP IREV)

Mandat administratif
(Joindre impérativement un bon de commande)

A retourner à l'adresse suivante:

**IREV, bâtiment de l'Arboretum,
135, boulevard Paul Painlevé
59000 LILLE**

Par fax au 03 20 25 46 95 ou par email à : contact@irev.fr